



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **29 janvier 2020**

Délibération n° 2020-4236

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 3°

objet : Groupement d'intérêt public Maison de la veille sociale (GIP MVS) - Attribution d'une subvention d'équipement pour travaux d'amélioration des locaux

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Longueval

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 31 décembre 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : vendredi 31 janvier 2020

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Galliano, Mme Dognin-Sauze, M. Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Barbasso Bruas, M. Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, MM. Buffet, Cachard, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Huguet, Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, M. Lung, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Uhlich, Vaganay, Vergiat, Vincendet.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Colin (pouvoir à M. Pouzol), Mmes Balas (pouvoir à M. Guillard), Basdereff (pouvoir à M. Petit), Burillon (pouvoir à M. Denis), Burricand (pouvoir à M. Millet), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Charmot (pouvoir à Mme de Malliard), Devinaz (pouvoir à M. Bret), Forissier (pouvoir à M. Cochet), Fromain (pouvoir à M. Huguet), Mme Iehl, MM. Lebuhotel (pouvoir à Mme Gailliout), Martin (pouvoir à M. Girard), Passi, Mmes Reveyrand (pouvoir à Mme Le Franc), Servien (pouvoir à Mme Giraud), M. Sturla (pouvoir à M. Sannino), Mmes Tifra (pouvoir à Mme Belaziz), Varenne (pouvoir à M. Dercamp), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Vesco, Aggoun, Collomb, Genin, Mmes Hobert, Michonneau, Piantoni.

Conseil du 29 janvier 2020**Délibération n° 2020-4236**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Groupement d'intérêt public Maison de la veille sociale (GIP MVS) - Attribution d'une subvention d'équipement pour travaux d'amélioration des locaux**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 décembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon est partie prenante dans le fonctionnement du GIP MVS depuis sa création en 2010. Ce partenariat a été confirmé récemment avec la signature d'une convention triennale attributive de subvention pour la période 2019-2021 (délibération du Conseil n° 2019-3578 du 8 juillet 2019), permettant de soutenir dans la durée les actions favorisant l'accès au logement des personnes accueillies en hébergement et l'implication du GIP dans la mise en œuvre accélérée du plan quinquennal du Logement d'abord.

Pour mémoire, le GIP MVS porte sur le territoire de la Métropole, le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) centralisant l'ensemble de la demande d'hébergement ou de logement accompagné, ainsi que les places mises à disposition par les différents opérateurs. Il assure une fonction d'observatoire afin de mieux évaluer les besoins et les réponses apportées. Son organisation permet de simplifier les démarches de recherche d'hébergement ou de logement accompagné pour les personnes dépourvues de domicile personnel ou menacées de l'être, en recherchant une orientation adaptée, en fonction des besoins du ménage et de la disponibilité des places. Il assure également la coordination de l'ensemble des partenaires intervenant dans ce domaine pour améliorer l'accès au logement des ménages concernés.

II - Projet et plan de financement prévisionnel

La MVS envisage l'extension de ses locaux administratifs situés 246 rue Duguesclin à Lyon 3°. Ces locaux sont utilisés sous convention d'occupation avec la Ville de Lyon pour la période 2017-2025.

Le projet consiste à aménager des combles jouxtant les locaux occupés par le GIP MVS, représentant une surface brute disponible de 99 m², sans isolation, ni ouvertures. Ces travaux d'extension, devraient permettre d'améliorer les conditions de travail des 23 salariés permanents, en assurant une meilleure répartition des postes de travail, tout en conservant la surface nécessaire à l'activité d'accueil du public.

1° - Le programme de travaux comprend

- la création de 2 espaces de bureau et d'une salle de réunion,
- l'aménagement de la surface disponible afin d'assurer la création d'une issue de secours pour la partie nord du bâtiment,
- les travaux d'isolation thermique (inexistante actuellement) et la création de 2 verrières en toiture pour assurer l'éclairage naturel des nouveaux espaces (partie actuellement aveugle).

2° - Financement des travaux

Le coût de l'ensemble de ces travaux, coordination de chantier comprise, est évalué à 210 000 € TTC.

- la Métropole apporterait un financement à hauteur de 120 000 € TTC sous forme de subvention d'équipement,
- le reste du financement est prévu en fonds propres du GIP MVS avec recours à l'emprunt, remboursé par une dotation aux amortissements correspondante dans le budget de fonctionnement sur 7 ans. Cet emprunt est garanti par la Ville de Lyon et la Métropole à hauteur de 50 % chacun.

Il est donc proposé au conseil de procéder à l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant total de 120 000 € TTC pour contribuer à la réalisation de ces travaux d'aménagement de combles, et permettre ainsi à notre partenaire le GIP MVS de contribuer de manière pérenne à la réalisation de nos politiques publiques ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 120 000 € au profit du GIP MVS pour l'année 2020,

b) - la convention à passer entre la Métropole et le GIP MVS définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P15 - logement parc privé individualisée sur l'opération n° 0P15O2887 pour un montant de 120 000 € TTC en dépenses.

4° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2020 - chapitre 204 selon l'échéancier prévisionnel suivant : 120 000 € en 2020.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 31 janvier 2020.